

16.11.2016

A8-0302/4

Amendement 4

Bernard Monot

au nom du groupe ENF

Rapport

Ramon Tremosa i Balcells

Rapport annuel de la Banque centrale européenne pour 2015
2016/2063(INI)

A8-0302/2016

Proposition de résolution

Considérant o

Proposition de résolution

O. considérant que le président de la BCE n'a cessé de souligner l'urgence des réformes structurelles tellement nécessaires dans la zone euro;

Amendement

O. considérant que le président de la BCE n'a cessé de souligner l'urgence des réformes structurelles tellement nécessaires dans la zone euro, *outrepassant ainsi son mandat et s'ingérant dans les affaires intérieures des États membres;*

Or. fr

16.11.2016

A8-0302/5

Amendement 5

Bernard Monot

au nom du groupe ENF

Rapport

Ramon Tremosa i Balcells

Rapport annuel de la Banque centrale européenne pour 2015

2016/2063(INI)

A8-0302/2016

Proposition de résolution

Considérant p

Proposition de résolution

P. considérant que la BCE soutient le cadre pour une titrisation simple, transparente et normalisée et la réduction des exigences en matière de capital qui en découle et qui *dynamisera* les marchés de titrisation et le financement de l'économie réelle;

Amendement

P. considérant que la BCE soutient le cadre pour une titrisation simple, transparente et normalisée et la réduction des exigences en matière de capital qui en découle et qui *est censée dynamiser* les marchés de titrisation et le financement de l'économie réelle; *qu'elle relance, ce faisant, une technique financière propice à la dilution du risque et à l'opacité, qui a été à l'origine de la crise de 2008 et qui profite avant tout aux banques qui commercialisent ces montages;*

Or. fr

16.11.2016

A8-0302/6

Amendement 6
Bernard Monot
au nom du groupe ENF

Rapport
Ramon Tremosa i Balcells
Rapport annuel de la Banque centrale européenne pour 2015
2016/2063(INI)

A8-0302/2016

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. *se félicite de* l'engagement indéfectible de la Banque centrale européenne, pris en août 2012, à «faire tout ce qu'il faut» pour défendre l'euro, ce qui *a permis de garantir la stabilité financière de la zone euro*;

Amendement

6. *déplore* l'engagement indéfectible de la Banque centrale européenne, pris en août 2012, à «faire tout ce qu'il faut» pour défendre l'euro, ce qui *empêche la reprise économique dans la plupart des pays de la zone euro, génère l'austérité et alimente l'endettement*;

Or. fr